

ENTREPRENDRE ENSEMBLE

OCTOBRE
2019Vol. **04**
**COUVEUSE
D'ENTREPRISES**
COOP SERVICES 36
**CAGNOTTE
SOLIDARITÉ
EMPLOI**

L'ÉDITO DU MOIS



Zoom sur la coopération

Du 1^{er} au 30 novembre 2019, le mois de l'ESS* offrira à nouveau aux acteurs de l'ESS une visibilité nationale. Ce sera un moment fort pour afficher les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Partout sur le territoire, un coup de projecteur sera porté sur celles et ceux qui permettent une autre façon d'entreprendre et une meilleure compréhension de ce qu'est l'ESS, au plus près des territoires. Le PLES, pour sa part, invitera les entrepreneurs à l'essai, le 22 novembre à

réfléchir autour d'un petit déjeuner, à l'étape de la création, en sortie de couveuse: une alternative à la création d'une micro entreprise classique leur sera présentée: l'entreprise en coopérative d'activité et d'emploi.

Pour le PLES, la réussite économique compte avant tout mais la façon d'entreprendre peut être un atout supplémentaire.

Un des outils du PLES est notre conventionnement avec la Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) du nom de « Dévelocoop ». Cette structure s'adresse aux personnes qui préfèrent conserver un statut de salarié tout en assumant la responsabilité de leur entreprise. Elles sont engagées alors en CDI, en principe à temps partiel, ce qui leur permet de conserver un autre emploi et de limiter la prise de risques.

De création récente, cette coopérative régionale dont le siège est à Châteaudun regroupe des salariés

* Le programme du mois de l'ESS est à consulter sur le site de la CRESS (chambre régionale de l'ESS).

aux compétences très diverses; gérée par la BGE Ismer, association blésoise en partenariat avec les couveuses de Châteaudun, Orléans et Châteauroux. Notre convention avec Dévelocoop répartit les missions entre nos deux structures: la comptabilité des entrepreneurs salariés est effectuée par Dévelocoop, l'accompagnement de l'entrepreneur salarié, par des chargés de mission, relève du PLES. L'avantage pour les entrepreneurs, provenant de la couveuse du PLES est de ne pas vivre une rupture, de conserver un cadre sécurisé et de bénéficier de la mutualisation des services de la coopérative (information, formation etc.). Elle permet à l'entrepreneur salarié de disposer de sa propre entreprise dont

le chiffre d'affaires autorise le versement d'un salaire, le règlement des cotisations sociales, le financement de la contribution à la coopérative et enfin le règlement des achats et des frais. Selon les résultats de son activité, l'entrepreneur-salarié peut devenir sociétaire de la coopérative et peut en sortir à tout moment.

Les entreprises qui, lors de leur création ou de leur reprise, profitent de l'appui de la couveuse puis de la coopérative, ont un résultat supérieur aux autres puisque leur pérennisation atteint 78 % au bout de cinq ans.

Patricia Danguy

AGENDA



AGENDA DU PLES DU 4^E TRIMESTRE 2019

Octobre 2019

Mardi 1^{er} octobre

9 h 15 – 12 heures

**Participation du PLES
aux Mardis de l'Entreprise
de la Chambre de métiers
et de l'artisanat de l'Indre**

**31 Rue Robert Mallet-Stevens
36 000 Châteauroux**

« Le rendez-vous mensuel des entreprises artisanales !
Votre projet est en cours de construction, vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise, Vous êtes micro-entrepreneur, Vous êtes artisans et vous souhaitez des conseils pour bien gérer votre entreprise au quotidien, ...».

Mercredi 2 octobre

14 heures – 16 heures

**Participation du PLES à RESTART
au Pôle Emploi Issoudun
rue Georges Brassens
36 100 Issoudun**

Monter votre boîte grâce à vos compétences... une bonne idée, pour peu que vous soyez accompagnés !
Connaissez-vous le Pôle Local d'Économie Solidaire 36 et ses dispositifs :
La couveuse d'entreprises, la cagnotte « Solidarité Emploi » et Coop service 36 ?
Venez les découvrir autour de vidéos, de témoignages et d'échanges !

Jeudi 3 octobre

9 heures – 12 h 45

**Participation du PLES
à RESTART au Pôle Emploi
Châteauroux Balsan
Avenue François Mitterrand
36 000 Châteauroux**

Monter votre boîte grâce à vos compétences... une bonne idée, pour peu que vous soyez accompagnés !
Connaissez-vous le Pôle Local d'Économie Solidaire 36 et ses dispositifs :
La couveuse d'entreprises, la cagnotte « Solidarité Emploi » et Coop service 36 ?
Venez les découvrir autour de vidéos, de témoignages et d'échanges !

Vendredi 18 octobre

10 h 30 – 12 heures

**Informations collective du PLES -
Pôle Local d'Économie Solidaire,
32 Espace Voltaire
36 000 Châteauroux**

Cette séance a pour but de présenter les outils et dispositifs du PLES.

Jeudi 24 octobre

14 heures – 18 h 30

**Forum reprise, création,
transmission d'entreprises
Salle Barbillat-Touraine,
Avenue Daniel Bernardet
36 000 Châteauroux**

Porteurs de projets, repreneurs, créateurs, chefs d'entreprise et cédants, vous avez rendez-vous au Forum Entreprendre à Châteauroux.

Novembre 2019

En Novembre,
c'est le mois de l'ESS!

Vendredi 22 novembre

10h30 – 12 heures

Informations collective du PLES

**Pôle Local d'Economie Solidaire
(PLES)**

32 Espace Voltaire

36 000 Châteauroux

Cette séance a pour but de présenter
les outils et dispositifs du PLES.

Il y aura également un focus sur
l'entreprise en coopérative d'activité
et d'emploi, une alternative à la
création de micro entreprise.

Décembre 2019

Mardi 3 décembre

9h15 – 12 heures

Participation du PLES

aux Mardis de l'Entreprise

de la Chambre de métiers

et de l'artisanat de l'Indre

31 Rue Robert Mallet-Stevens

36 000 Châteauroux

« Le rendez-vous mensuel des
entreprises artisanales!

Votre projet est en cours de
construction, vous souhaitez créer
ou reprendre une entreprise,

Vous êtes micro-entrepreneur,

Vous êtes artisans et vous souhai-

tez des conseils pour bien gérer

vosre entreprise au quotidien, ...».

Vendredi 20 décembre

10h30 – 12 heures

Informations collective du PLES

**Pôle Local d'Economie Solidaire
(PLES)**

32 Espace Voltaire

36 000 Châteauroux

Cette séance a pour but de présenter
les outils et dispositifs du PLES.

Janvier 2020

Vendredi 17 janvier

10h30 – 12 heures

Informations collective du PLES

**Pôle Local d'Economie Solidaire
(PLES)**

32 Espace Voltaire

36 000 Châteauroux

LES "COUVÉS" PORTRAIT



FLORENCE DROUIN

Créatrice de **Flo2Mains**, je suis praticienne en massage bien-être, spécialisée en massage du sportif et massage assis. Je reçois à mon cabinet. J'interviens aussi sur les manifestations sportives, en entreprise, ou sur tout autre événement.

Prendre le temps pour soi n'est pas toujours évident, nous courrons après le temps.

Les journées, les semaines, les mois et les années défilent à toutes vitesses. Durant ces périodes, le stress, la fatigue, les tensions, les maux quels qu'ils soient s'accumulent sans qu'on est le temps de s'en apercevoir. Notre corps se contracte, notre esprit se verrouille, et tout va mal. Il est nécessaire de prendre soin de notre maison corporelle. Le massage contribue à ce bien-être. Prendre soin de notre corps, c'est aussi prendre soin de notre esprit.

Je propose des massages personnalisés, à l'écoute des attentes, et des besoins. Ils sont destinés à tous publics, femmes, femmes enceintes, enfants, adolescents, hommes et personnes fragilisées.



Il existe différents types de massages

- à l'huile ou habillé
- Sur table, au sol ou assis
- Enveloppant ou en profondeur

Il y a un massage pour chaque personne et pour chaque situation.

Les techniques utilisées sont de type californien et suédois, avec des influences tuina ou shiatsu.

Les séances peuvent varier de 30 minutes à 1 h 30.

Pour plus de renseignement n'hésitez pas à consulter mon site internet : www.flo2mains.fr.

Je suis aussi présente sur les réseaux sociaux :
Facebook et Instagram @Flo2Mains.

LES "COUVÉS", PORTRAIT

BARBARA SPANU

« Si je fais la folie, je la fais avec eux » : c'est ce que je me suis dit lorsque j'ai découvert la couveuse d'entreprises du PLES. Qu'y a-t-il de mieux, pour un créateur d'entreprise, que de tester son projet en vrai et en toute sécurité, en maîtrisant les risques ?

Project manager en traduction depuis une dizaine d'années, c'est avec le PLES que j'ai donné libre cours à mon envie d'entreprendre en toute liberté. **PICO TRADUCTION & CONSEIL** est né en couveuse à mon image: une entreprise déjà forte d'une expérience solide dans les différentes spécialités de la traduction, qui offre à ses clients une prise en charge absolument personnalisée, avec le *problem solving* pour dada (d'où l'activité de conseil qui accompagne toute prestation).

J'ai fondé PICO sur deux piliers: un professionnalisme irréprochable, à l'écoute et au service des clients, et les valeurs humaines dont le PLES est porte-parole. Une entreprise est faite avant tout de personnes, dont l'entente est la condition la plus propice aux affaires. Ainsi, PICO se veut partenaire fiable et transparent de ses clients, qui reçoivent des traductions de haute qualité, réalisées dans le respect total du travail des traducteurs.

D'ailleurs, PICO doit son nom à Pic de la Mirandole, un humaniste italien polyglotte, polyvalent et *globetrotter*. Suivant son exemple, PICO aime en faire toujours un peu plus, avec son réseau



(Crédit photo: ©Christophe Delory)
www.christophedelory.com



mondial de traducteurs professionnels, spécialisés par langue et domaine économique.

Mon agence de traduction fournit des services linguistiques *world wide* et tous secteurs confondus (droit, aviation, agroalimentaire, audiovisuel, édition, immobilier, bâtiment...). Si le noyau dur de ma clientèle est basé en région parisienne et lilloise, je ne perds pas de vue les entreprises indiennes qui opèrent à l'échelle internationale. Bien que PICO s'amuse à faire le tour du monde, la dimension locale garde intact tout son charme !

Site web: www.pico-traduction.com
Mail: contact@pico-traduction.com
Téléphone: 02 54 25 57 21
Profil LinkedIn: www.linkedin.com/in/barbara-spanu/

LES "COUVÉS", PORTRAIT



CHRISTOPHE FAUGERON

Bonjour à vous tous,

Après avoir été commerçant au début de ma vie professionnelle puis, durant 25 ans, commercial en B to B et chef de vente dans le secteur de l'automobile et de l'industrie, j'ai exercé durant les trois dernières années, en tant que directeur commercial, la fonction de recruteur et de formateur. Elle consistait :

- pour les nouveaux vendeurs à effectuer une semaine d'école théorique suivie d'une mise en route sur le terrain
- pour les vendeurs confirmés à améliorer leurs performances.

Par ailleurs, j'étais chargé de former des responsables d'équipe.

Fort de cette expérience, après avoir subi un licenciement économique, j'ai intégré le PLES afin de mettre toute mon expérience au service des entreprises qui souhaitent développer leur force de vente, former de nouveaux commerciaux ou chefs d'équipe.

J'ai donc, sous l'entité **FORMAFU**, créé plusieurs modules de formation et de perfectionnement d'une durée d'une demie journée à deux jours :

- un module sur la formation de base d'un commercial avec une méthode reconnue et efficace et un module « plus poussé » pour les vendeurs confirmés qui souhaitent développer leur chiffre d'affaires.



- un module sur l'encadrement d'une équipe de vendeurs et un module de management.

Je peux également, si le besoin s'en fait sentir, faire de l'accompagnement sur le terrain pour mettre en pratique les modules et ainsi aider à améliorer le chiffre d'affaires.

Chacun sait qu'aujourd'hui, nous sommes dans une conjoncture difficile avec des exigences de plus en plus dures, et des remises à niveau nécessaires.

Passionné par mon métier, il est important pour moi de transmettre toutes mes compétences aux nouvelles générations.

FORMAFU

Christophe Faugeron

36170 S' Benoît du Sault

Téléphone : 07 58 54 24 22

LES "COUVÉS", PORTRAIT



KOMLAVI DADZIE

Photographe - vidéaste depuis 4 ans, je suis passionné et ma motivation est de réaliser de belles créations. Diplômé de l'école de photographie SPEOS, je cherche inlassablement l'amélioration. Mon objectif est d'apporter la meilleure qualité audiovisuelle possible pour les professionnels et les structures désireuses de réaliser un projet à leur image. Pendant mon parcours, j'ai eu la chance de développer mon activité aussi bien en réalisation vidéo qu'en photographie.

Aujourd'hui je dirige deux sociétés : **"WEvolution"** avec mon associé Flavian Alexandre. WEvolution est un cabinet de conseil en recrutement et en marque employeur.

Nous accompagnons les entreprises dans les évolutions modernes afin de les rendre attractives auprès des candidats en les valorisant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Flavian, passionné de ressources humaines, de marque employeur et de

recrutement, et moi passionné de photographie, de vidéo et de réseaux sociaux, nous nous rejoignons autour d'un objectif commun : accompagner les entreprises dans l'évolution de leur marque employeur à travers les technologies d'aujourd'hui.

Site internet : www.wevolution.fr

"SmileBox",

l'entreprise de bornes photos connectées, avec nos différentes gammes de bornes destinées aux particuliers et aux professionnels.

Nous disposons aujourd'hui d'une gamme de SmileBox Mini destinée aux événements privés (mariages, anniversaires, baptême...) ainsi que de bornes destinées à la location et la vente pour les professionnels.

Site internet : www.smile-box.fr

Adresse du bureau :
31 rue Ernest renan
36000 Châteauroux



OPEN SOURCE ET GRATUITÉ : EST-CE TOUJOURS LA SOLUTION ?



Quel que soit votre secteur d'activité, la numérisation avance à grands pas. Que ce soit en matière de praticité ou de légalité, vous devez faire appel à l'outil informatique. Celui-ci devient incontournable et des notions telles que la dématérialisation de la facturation sont des éléments importants, notamment si vous devez travailler avec des collectivités territoriales.

Est-ce que des solutions logicielles gratuites existent et sont-elles adaptées à vos besoins ? Nous vous donnons ici quelques pistes afin de vous aider à répondre à cette question.

Comptabilité

Depuis la création de l'outil informatique et des machines à cartes perforées, la classification et la comptabilité ont été les deux premiers domaines à faire l'objet de la numérisation. Aujourd'hui réservée aux plus grandes entreprises, la comptabilité informatique est, sous quelle que forme que ce soit, la norme dans le domaine des entreprises. Rares sont ceux à poursuivre leur activité avec un simple facturier papier. Sans compter que le client attend aujourd'hui un service plus élaboré, des devis détaillés, une facture précise, etc... Si ce domaine est saturé d'offres, toutefois il se montre

très limité en termes de solution gratuites. Le tableur d'une part, ou alors un logiciel de gestion d'entreprise gratuit tel que Dolibarr, probablement le plus connu. Toutefois, ces deux solutions n'offrent pas de possibilités de facturer légalement par voie électronique, puisqu'il est aujourd'hui obligatoire de garantir l'authenticité, la traçabilité et l'inviolabilité du document (normes NF203 et NF525).

Aujourd'hui, seules des solutions payantes offrent ces possibilités, principalement parce qu'obtenir une norme est très coûteux. Nous pourrions parler de plusieurs solutions existantes, toutefois pour nos petites activités, deux offres sont particulièrement adaptées :

- Sage Compta & Facturation Start à 9 € HT/mois, qui n'est que pour réaliser devis, comptabilité basique et facturation.
- Incwo.com Start à 9 € HT/mois également, qui offre une modularité exemplaire, permet de suivre sa clientèle, ses projets, sa facturation, tenir des comptes basiques, et dispose de très nombreux modules variés pour s'adapter à votre domaine spécifique de travail (fiches horaires, bons de livraison, gestion des stocks,...).

OPEN SOURCE ET GRATUITÉ : EST-CE TOUJOURS LA SOLUTION ?

Bureautique

En termes de traitement de texte, de tableur et de création de présentations, l'alternative gratuite existe et s'appelle LibreOffice. Initialement appelée Open Office, la reprise de ce projet par la fondation Apache a amené une scission des développeurs derrière le projet et a ouvert la porte à LibreOffice qui, s'il est basé sur OpenOffice, est aujourd'hui celui qui a techniquement le plus évolué.

Cependant, cette solution est limitée car elle ne supporte que partiellement les fichiers issus de Microsoft Word, Excel ou même Powerpoint, notamment les derniers formats (.docx, .xlsx).

La deuxième possibilité est d'utiliser Docs, Sheets, Slide et Forms de Google, des solutions dans le cloud très puissantes et totalement gratuites. De plus, ces solutions s'intégrant dans votre compte Google, vous disposez également du calendrier et des contacts dans un même endroit. Ajoutez-y Google Drive pour stocker vos fichiers et vous avez une solution complète à votre disposition, connectable et synchronisable sur vos tablettes et smartphones ainsi que tous vos PC ou Mac en votre possession.

La troisième, c'est de profiter de l'offre Office 365 de Microsoft, soit un accès complet à Word, Excel, Powerpoint, Out-

look, Publisher et Access. Elle est facturée 7 €/mois ou 69 €/an TTC pour un poste, un smartphone et une tablette et 1 To de stockage sur OneDrive. Ou la version « Famille » qui vous permet de la partager avec 5 autres personnes (soit 6 installations sur ordinateur plus 6 smartphones et 6 tablettes, ainsi que 6 fois 1 To de stockage sur OneDrive) qui elle revient à 10 €/mois ou 99 €/an TTC.

Graphismes, édition et multimédia

Dans ce domaine, les logiciels gratuits sont extrêmement nombreux avec des réalisations de qualité très variées. Ils sont également d'une ergonomie parfois très basique. Nous pourrions toutefois citer :

- GIMP, pour le traitement des images,
- Inkscape, pour les images vectorielles et les PDF,
- Scribus, pour l'édition (PAO),
- Blender, pour la vidéo,
- LibreOffice Draw pour les PDF.

Côté solutions payantes, il n'existe guère aujourd'hui qu'un seul éditeur qui rassemble les meilleurs de chacun de ces domaines, à savoir Adobe. L'inconvénient est que leurs logiciels sont extrêmement coûteux. La suite complète de leurs logiciels pouvait atteindre 2000 € HT à l'achat.

OPEN SOURCE ET GRATUITÉ : EST-CE TOUJOURS LA SOLUTION ?

Aujourd'hui, ils se sont ouverts à l'abonnement, y compris pour seulement quelques logiciels, cela reste toutefois un coût non négligeable de 720 € TTC à l'année pour la version « personnelle » (59,99 €/mois).

Il existe des solutions beaucoup moins coûteuses n'offrant qu'une partie de la suite pour juste le traitement des images, ou la création de PDF. Sachez toutefois que si vous souscrivez à leurs services, vous disposez d'un ensemble de logiciels qui sont les standards du marché et qui vous permettrons donc de travailler avec n'importe quelle entreprise.

Conclusion

En dehors de la comptabilité, où les solutions gratuites ne sont pas nécessairement les plus adaptées, vous pouvez très bien n'utiliser que des logiciels gratuits. Toutefois, l'investissement dans certaines solutions payantes peut, dans de nombreux cas, vous permettre de gagner en temps et en efficacité, compensant rapidement la dépense réalisée.

Vous trouverez ci-après les liens vers les logiciels cités dans cet article. Restez toujours vigilants sur les sites où vous téléchargez ces derniers. Serge et moi-même, que ce soit dans le cadre

du PLES ou par le biais des services de notre société SF Solutions, restons à votre disposition pour vous conseiller.

Liens

Voici la liste des liens vers les logiciels cités dans l'article. Notez que même si certains sites sont en anglais, une version française du logiciel ou un pack de langue française restent toujours disponibles au téléchargement.

Voir page suivante.

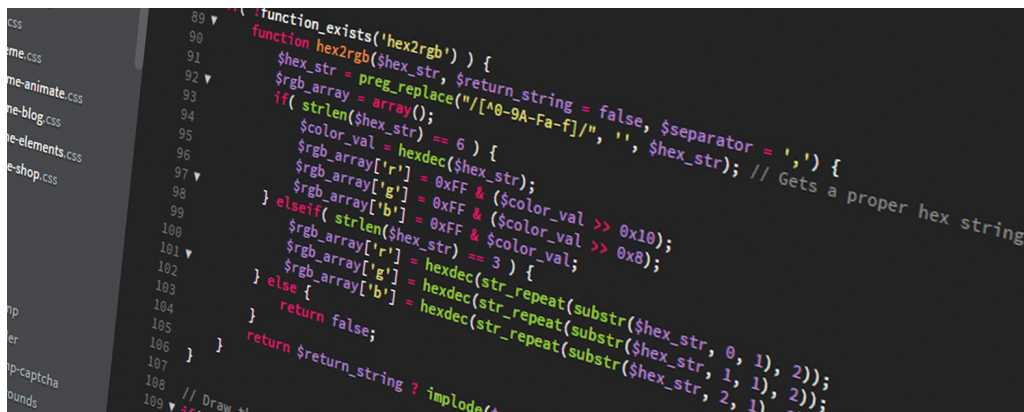
François Houllbrèque – SF Solutions



**open source
initiative®**

OPEN SOURCE ET GRATUITÉ : EST-CE TOUJOURS LA SOLUTION ?

Comptabilité	
Dolibarr	https://dolibarr.fr
Sage Compta & Facturation	https://www.sage.com/fr-fr/sage-business-cloud/compta-facturation/
Incwo.com	https://incwo.com
Bureautique	
LibreOffice	https://fr.libreoffice.org
Microsoft Office 365	https://www.office.com/?omkt=fr-fr
Graphismes, édition et multimédia	
Gimp	https://gimp.org
InkScape	https://inkscape.org/fr
Scribus	https://scribus.net
Blender	https://blender.org
Adobe Creative Cloud	https://www.adobe.com/fr/creativecloud.html



PÉPITE – STATUT ENTREPRENEUR ÉTUDIANT



Avec le statut national Etudiant-Entrepreneur, tester son activité tout en suivant des études devient possible

Ce dispositif a été initié en 2014 par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation afin de favoriser l'esprit d'entreprendre et d'accompagner les projets de tous les étudiants et jeunes diplômés à partir du bac et sans limite d'âge.

Ainsi, les étudiants ont la possibilité de solliciter un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) via le statut étudiant-entrepreneur. Ce statut national leur permet d'élaborer un projet entrepreneurial dans un « PÉPITE ». Le diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien son projet avec un maximum de sécurité, viabilité et de visibilité.

Le comité d'engagement du PÉPITE est chargé d'instruire les demandes pour le ministère et est composé :

- des représentants des établissements du PÉPITE
- du responsable pédagogique du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur (D2E)

- des partenaires du PÉPITE (structures d'accompagnement et de financement, entrepreneurs etc...).

Après avoir rempli un dossier de candidature pour le statut et le diplôme étudiant entrepreneur, l'étudiant peut solliciter un accompagnement de la part d'une Couveuse.

Après cette commission, il peut commencer son activité avec l'aide d'une couveuse tout en suivant ses études. L'accompagnement est rythmé par des rendez-vous contractuels bimensuels et des formations. L'accompagnement est plus « flexible » que pour un couvé classique, l'objectif étant de lui permettre d'assurer sa formation initiale tout en menant parallèlement son projet de création d'entreprise.

Dans l'Indre, via la couveuse d'entreprise et ce contrat CAPE spécifique, les étudiants peuvent tester leur projet de création d'activité. Le PLES propose donc un accompagnement personnalisé des étudiants-entrepreneurs, en tenant compte de leurs profils et du caractère souvent innovant de leurs projets (technologique, numérique, social, environnemental...).

Alexis Godin – Chargé de mission au PLES

LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL EST DEVENU UNE PRIORITÉ POUR LES EMPLOYEURS

Dans notre société, le travail a une place centrale. Aujourd'hui, il n'est pas seulement vu comme une ressource financière mais également comme un critère d'épanouissement pour l'individu. Sous cet angle, l'Homme a besoin de s'intégrer en créant du lien social et ainsi appartenir à un groupe.

Pour cela, la responsabilité sociale de l'employeur est primordiale pour intégrer le bien-être individuel et la qualité de vie au travail aux objectifs de l'organisation. La notion de qualité de vie au travail est apparue au début des années soixante-dix en France. Elle vise à améliorer l'organisation du travail en réunissant l'intérêt pour celui-ci et l'efficacité de l'entreprise.

Pour cela, il est important de garantir la sécurité des salariés. Le Code du Travail¹, mentionne les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et protéger leur santé physique et mentale. Il impose à l'employeur :

- Des actions de préventions des risques professionnels
- Des actions de formation et d'information

- La mise en place d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) pour les établissements de 50 salariés

Un décret² renforce cette obligation en imposant la mise en place d'un document unique répertoriant les risques psychologiques et physiques encourus par les salariés et ainsi envisager une politique de prévention.

Plus récemment, un autre décret³ permet de faciliter la reconnaissance des affections psychiques comme maladies professionnelles comme par exemple le burn-out.

Ces préoccupations sont également européennes. En 2010, l'Union Européenne avait affirmé, aux sommets de Lisbonne et Laeken, que la qualité de vie au travail était une priorité et avait même formulé dix objectifs prioritaires⁴. Le but est de viser le développement d'une culture de prévention et d'une approche globale du bien-être au travail. La façon de l'appréhender a évolué, passant de l'angle du harcèlement moral, aux troubles musculo-squelettiques (TMS) jusqu'à arriver à une logique de

1) Article L.4121-1 du Code du Travail, (2017), Légifrance, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006178066&cidTexte=LEGITEXT00006072050&dateTexte=20090528>

2) Décret n°2001-1016, (2001), Légifrance, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000408526&categorieLien=id>

3) Décret n°2016-756, (2016), Légifrance, <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/6/7/AFSS1606765D/jjo/texte>

4) Marchand O., (2008), administrateur, La qualité de l'emploi, INSEE, www.cnis.fr/files/.../DC_2008_10e_reunion_GT_emploi_qualite.PDF



prévention des risques psycho-sociaux. Le concept du bien-être au travail est une notion récente, définit « comme un état d'esprit caractérisé par une harmonie satisfaisante entre d'un côté les aptitudes, les besoins et les aspirations du travailleur et de l'autre les contraintes et les possibilités du milieu de travail » selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ⁵.

Cette notion est souvent confondue avec la santé du personnel. Le sentiment du bien-être au travail est un état d'esprit global, subjectif et qui est influencé par de multiples facteurs. Il ne doit pas être exclusivement interprété comme la qualité de vie au travail mais également comme l'entente entre la représentation de son travail et son exercice réel. L'amélioration du bien-être au travail ne se limite pas à une gestion du stress et à l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Pour les managers du secteur associatif, il est nécessaire de s'interroger sur le bien-être au travail. En effet, en

quelques décennies les associations ont énormément changé du fait de la baisse des subventions publiques (passage de la subvention à la commande publique), du manque de reconnaissance des salariés, etc. Ainsi, cela impacte les conditions de travail qui combinent souvent des difficultés du privé comme la surcharge de travail, des salaires bas et à la précarisation de l'emploi (usage abusif du CDD). Cependant, ces compétences ont conduit dans le même temps à un accroissement du travail du personnel et à l'évolution des pratiques professionnelles. Il est donc important de réfléchir sur le bien-être au travail pour prévenir notamment les risques psychosociaux tels que le stress et le burn-out.

Alexis Godin –
Chargé de mission au PLES

5) Bien-être au travail, (2017), Chef d'Entreprise, <http://www.chefdentreprise.com/Definitions-Glossaire/Bien-etre-au-travail-245186.htm#jo-5bAY6w0krBYxB.97>

RENSEIGNEMENTS



L'ÉQUIPE

Charlotte Vignaud

Chargée de mission
0981 01 46 49
cvignaud@ples36.fr

Alexis Godin

Chargé de mission
0981 01 46 49
alexis.godin@ples36.fr

Liliane Cazy

Comptable
0981 01 01 94
lcazy.ples36@gmail.com

Paola Tisseur

Directrice
0981 01 01 94
paola.tisseur@ples36.fr

Sylvain Fras

Chargé de mission
0981 01 01 94
sfras.ples36@gmail.com

PERMANENCES HORAIRE D'OUVERTURE

PLES

**32 Espace Voltaire -
36000 Châteauroux**
**De 9 heures à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 heures**
Du lundi au vendredi
Tél.: 0981 01 01 94

Relais ADAR-CIVAM

La Châtre
10, rue d'Olmor
36400 La Châtre

**NOUS VOUS RECEVONS AUSSI
SUR RENDEZ-VOUS :**

Argenton-sur-Creuse

Maison de l'emploi
1 Rue des Écoles
36200 Argenton-sur-Creuse

Le Blanc

MIFE
28 rue Grande
36300 Le Blanc

Issoudun

Pôle Emploi
Le Formapôle
Rue Georges Brassens
36100 Issoudun

NOS PARTENAIRES :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds européen de développement régional.



PRÉFET DE L'INDRE

